



Le Patriarche Cyrille : Il n'est pas question d'union de l'Église orthodoxe avec les hétérodoxes

Le prochain Concile panorthodoxe se penchera sur le projet de document « les relations de l'Église orthodoxe avec l'ensemble du monde chrétien », adopté à Chambésy par la V Conférence préconciliaire panorthodoxe des 10-17 octobre 2015. C'est ce qu'a annoncé le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie dans son rapport au Concile épiscopal de l'Église orthodoxe russe, qui se déroule actuellement à Moscou.

Poursuivant son récit sur la préparation du Concile panorthodoxe, le Primat de l'Église orthodoxe russe a constaté que ce projet de document avait été composé sur la base de deux textes élaborés durant les années 1980, dont l'un était consacré au mouvement dit œcuménique, et l'autre principalement aux dialogues bilatéraux de l'Église orthodoxe avec les communautés hétérodoxes. « Les changements qui se sont produits ces dernières décennies dans de nombreuses dénominations protestantes ont rendu nécessaire une sérieuse révision de ces documents, a constaté le Primat de l'Église russe. Beaucoup de ces communautés, sous l'influence d'idéologies laïcistes, se sont engagées sur la voie du réexamen non seulement de leur doctrine, mais même des bases de la morale chrétienne. »

Ceci a incité l'Église orthodoxe à revoir ses rapports avec ces communautés, a rappelé Sa Sainteté.

« Notre critique a été prise en compte pendant la révision de ce document » a souligné le Patriarche Cyrille, remarquant que les points essentiels du texte reprennent les principales positions énoncées en 2000 par le Concile épiscopal jubilaire dans le document « Principes fondamentaux des relations de l'Église orthodoxe russe avec l'hétérodoxie ». Ainsi, dans le projet de document du Concile panorthodoxe, il est dit clairement que les relations de l'Église orthodoxe avec les églises hétérodoxes « doivent se fonder sur une clarification, le plus rapidement et le plus objectivement possible, de toute la question de l'ecclésiologie et, plus particulièrement de l'enseignement général que celles-ci professent sur les sacrements, la grâce, le sacerdoce et la succession apostolique. » Il est constaté que si l'Église orthodoxe participe aux travaux du Conseil œcuménique des Églises, elle « n'accepte absolument pas l'idée de l'égalité des confessions et ne peut concevoir l'unité de l'Église comme un compromis interconfessionnel. »

« Bien entendu, il n'est pas question d'union de l'Église orthodoxe avec les hétérodoxes dans le document » a constaté Sa Sainteté le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie.